

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 24 novembre 2021

Numéro de parution : RA000323

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/491

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 2 octobre 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme CARRERE (Sarah Dounia), anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «RIVIERE AMOUROUX ET ASSOCIES» à la résidence de Quint-Fonsegrives (Haute-Garonne), a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 15 novembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «C S NOTAIRE» à la résidence de Saint-Orens-de-Gameville (Haute-Garonne).

Notaire concerné : Mme CARRERE (Sarah Dounia)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](#)